

Montréal, le 25 avril 2025



**Numéro d'identification :** [redacted]  
**Numéro de dossier :** 104547

**Objet : Plainte au sujet de la langue de travail de l'entreprise AIR TRANSAT**



Vous avez formulé une plainte relative à la langue de travail auprès de l'Office québécois de la langue française.

La présente vise à vous informer que nos interventions auprès d'AIR TRANSAT sont terminées et que nous avons procédé à la fermeture du dossier.

Pour prendre connaissance du résultat de ces interventions, nous vous invitons à vous rendre sur la page de consultation des plaintes et des dénonciations à l'adresse suivante :

<https://www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/respect/consultation/connexion.auth>.

Veuillez compter un délai de deux jours ouvrables suivant la réception du présent avis pour que l'information soit disponible sur la page de consultation.

Nous vous remercions de votre engagement envers la langue française. Pour toute question ou demande concernant une plainte ou une dénonciation, n'hésitez pas à communiquer avec nous en composant le 514 873-6565 (option 3) ou, sans frais, le 1 888 873-6202 (option 3), ou encore en écrivant à [information-plainte@oqlf.gouv.qc.ca](mailto:information-plainte@oqlf.gouv.qc.ca).

Veuillez agréer, [redacted], nos salutations distinguées.

La Direction de la protection  
de la langue française